



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 44920

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur la nécessité de transposer les directives européennes concernant les biocarburants. En effet, à ce jour, les planteurs de betteraves déplorent les retards français dans le développement des biocarburants qui sont aujourd'hui victimes de la perception exclusivement budgétaire qui a jusqu'ici caractérisé leur régime fiscal. La contribution de l'éthanol carburant à la lutte contre le changement climatique et à la réduction de la dépendance énergétique de notre pays est maintenant reconnue. Aussi la profession demande-t-elle la transposition des directives européennes dès 2004 afin de favoriser le développement des biocarburants, et ce, à l'occasion du plan climat 2004 et de la loi d'orientation sur les énergies. Par conséquent, il lui demande quelles sont ses intentions en matière de développement des biocarburants.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives aux biocarburants. Le Gouvernement a soutenu de longue date le développement de ces filières, par le biais d'une défiscalisation dont le montant annuel atteint actuellement environ 180 MEUR. Le plan Climat, rendu public le 22 juillet 2004, et l'adoption du projet de loi d'orientation pour l'énergie, actuellement en débat au Parlement, devraient marquer une étape supplémentaire en faveur de ces filières puisque l'objectif indicatif d'incorporation de 5,75 % de biocarburants dans les carburants routiers en 2010 de la directive du 8 mai 2003 visant à promouvoir l'utilisation des biocarburants est retenu comme un engagement. Cet engagement a été confirmé lors du conseil des ministres du 19 août dernier par le Président de la République qui a souligné la très grande importance qu'il attache au développement des bioénergies pour des raisons agricoles, environnementales et énergétiques et a souhaité la mise en place dès le 1er janvier 2005 d'un plan de développement des biocarburants. Ce plan vient d'être annoncé par le Premier ministre le 7 septembre et prévoit un triplement de la production d'ici à 2007, soit un supplément de 800 000 tonnes de biocarburants. Des appels d'offres pour quatre nouvelles usines de production seront lancés dans les prochains mois et les marchés seront attribués au printemps 2005.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44920

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5926

Réponse publiée le : 7 décembre 2004, page 9723